

Montréal, 29 octobre 2014

Aux membres de la FSSS-CSN

Objet : En action contre le démantèlement du réseau de la santé et des services sociaux et des services de garde

Le 17 octobre 2014, les délégué-es de la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN ont massivement voté pour faire une priorité de la lutte au démantèlement des services publics, notamment en santé et services sociaux et dans les services de garde. La volonté des délégué-es est d'isoler ce gouvernement qui n'a pas obtenu un mandat pour démolir nos services publics.

Le gouvernement de Philippe Couillard n'aura pas attendu longtemps avant de s'attaquer à nos services publics. Au nom de l'austérité, il s'en prend aux programmes sociaux que nous avons mis des décennies à mettre en place. Au nom de l'austérité, il va accentuer les inégalités et s'en prendra aux plus démunis de notre société et aux travailleuses et travailleurs. C'est ce qui arrivera si nous ne bâtissons pas une résistance.

Les Québécoises et Québécois ont soif d'égalité. Récemment, ils ont indiqué à plus de 70 %, dans un sondage mené par l'Institut du Nouveau Monde (INM), qu'ils souhaitent que le gouvernement du Québec fasse de la lutte aux inégalités une priorité. En s'en prenant aux services publics que nous donnons à la population, le gouvernement Couillard nuit au développement économique et social du Québec.

Une attaque à notre réseau public de santé et de services sociaux

En santé et services sociaux, le gouvernement impose des compressions budgétaires qui touchent directement les services que nous donnons à la population : fermeture de services, allongement des listes d'attente, diminution du bassin de services, etc. En plus de faire mal aux services, ces coupes entraînent des abolitions de poste et une augmentation de notre charge de travail. Nous ne pouvons continuer de presser le citron!

Lors du 1^{er} Rendez-vous national, où était réuni l'ensemble des acteurs du réseau (employeurs, syndicats, associations professionnelles, organismes communautaires et représentants des usagers), personne n'a identifié les problèmes de structures comme faisant partie des grands enjeux du réseau. Le projet de loi 10 du ministre de la Santé, Gaétan Barrette, est une grande imposture : il prétend vouloir améliorer l'accès aux soins et diminuer la bureaucratie alors que c'est le contraire qui se produira.

On nous a déjà fait de telles promesses en 2004 avec les fusions d'établissements du ministre de l'époque, Philippe Couillard. Pourtant, c'est tout le contraire qui est arrivé. Depuis la création des CSSS, on a assisté à une augmentation de 30 % du nombre de cadres, nous avons vu les services sociaux noyés dans une structure où l'hôpital prend la place prépondérante et les services de première ligne ne se sont pas développés malgré les besoins criants.

Plutôt que de s'attaquer aux réels problèmes de notre réseau, le projet de loi 10 va les aggraver. Cette réforme mammoth va déstabiliser ce réseau, comme les fusions précédentes, pendant des années. Alors quelles sont les réelles intentions du gouvernement?

Son but est très clair : le ministre Barrette veut accentuer son pouvoir sur le réseau et ouvrir plus grande la porte au privé. En centralisant toutes les décisions entre ses mains, il aura son mot à dire sur tout : comme s'il pouvait connaître notre réalité partout sur le terrain au Québec! En nommant la moitié des conseils d'administration des nouvelles structures, nous avons toutes les raisons de croire que le Parti libéral placera ses amis du milieu des affaires pour contrôler le réseau. Et avec ses nouveaux pouvoirs, le ministre pourra permettre la signature de plus de contrats au privé.

Une inutile remise en question de notre politique familiale

Le gouvernement Couillard s'en prend aussi à notre politique familiale. Elle a pourtant fait ses preuves et fait l'envie de plusieurs pays, y compris du reste du Canada.

En augmentant les tarifs des services de garde ou en s'en prenant au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), le gouvernement met un frein à l'accès à des services qui ont une grande valeur. De nombreuses familles attendent toujours d'avoir une place dans le réseau de services de garde et ce n'est certainement pas des compressions de l'ordre de 70 millions \$ qui vont améliorer les choses. Le gouvernement vise à diminuer les listes d'attente en diminuant l'accessibilité aux services. Avant l'instauration du programme à 5 \$ (devenu 7,30 \$), il y avait des dizaines de milliers de familles qui ne pouvaient se payer de service de garde, même en travaillant à temps complet.

Notre politique familiale permet de réduire les inégalités chez les enfants et d'aider à leur réussite scolaire. Elle mise aussi sur l'égalité homme-femme en développant la conciliation travail-famille. Elle permet finalement à des milliers de femmes de maintenir leur présence sur le marché du travail.

La démonstration est faite que la politique familiale est économiquement et socialement viable. Pourquoi le gouvernement s'y attaque-t-il?

L'urgence de lutter contre l'austérité

Que ce soit en santé et services sociaux ou dans les services de garde, les attaques du gouvernement Couillard sont inquiétantes.

Les compressions, le projet de loi 10 et les attaques à la politique familiale sont autant d'exemples de mesures d'austérité qui n'auront pour seul effet d'augmenter les inégalités. À cela s'ajoute le fait que le gouvernement veut contrôler et plafonner le nombre de salarié-es de nos réseaux avec son projet de loi 15. Si nous le laissons faire, notre charge de travail n'ira qu'en augmentant et cela se traduira nécessairement par des pertes d'emploi et de services. Cela aura des impacts majeurs sur les conditions de vie et de travail des femmes d'autant plus que toutes ces mesures visent des secteurs représentés majoritairement par des femmes.

Laisser les libéraux mettre en place leur programme, cela équivaut à voir nos emplois disparaître. C'est se voir forcer de mettre de plus en plus souvent la main dans notre poche pour payer des services. C'est voir certains s'enrichir pendant que la majorité peine à joindre les deux bouts.

Comme travailleuses et travailleurs de ces réseaux, nous devons nous mettre en action. Pour défendre les services que nous donnons et des emplois de qualité, refusons l'austérité! Pour cela, il y a plusieurs moyens de se mettre en action. Nous vous invitons à suivre les activités de votre syndicat et de votre conseil central : plusieurs actions sont à venir dans toutes les régions du Québec.

Portons le carré bleu!

Nous vous invitons aussi à porter le carré bleu, qui est le symbole de notre lutte contre le démantèlement de nos services publics.

Pour nous, le carré bleu est un symbole nous permettant de combattre, solidairement, l'ensemble des politiques d'austérité du gouvernement libéral qui mettent à mal tous les services publics. Nous devons contrer une idéologie, le néolibéralisme, qui prône la privatisation et la marchandisation de tous les services publics, la réduction des programmes sociaux, la diminution des réglementations publiques.

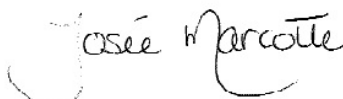
Nous vous invitons à adopter fièrement le carré bleu comme l'un des symboles importants de cette lutte sociale que nous avons le devoir de mener. Nous saluons cette initiative qui est d'abord née en Outaouais pour s'opposer aux coupes dans les services dans cette région. Affichons notre détermination à défendre notre réseau public de santé et de services sociaux. Invitons tous nos collègues et nos proches à l'adopter, elles et eux aussi. Devenons contagieux! Portons le carré bleu!

Nous l'avons démontré dans notre histoire : c'est en nous mobilisant ensemble que l'on a bâti les réseaux actuels et c'est ensemble que l'on peut les défendre.

Pour un projet de société égalitaire, bloquons le rouleau compresseur libéral!



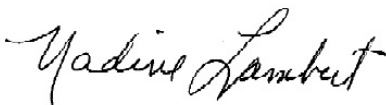
Jeff Begley
Président



Josée Marcotte
Vice-présidente responsable de la catégorie du personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration



Denyse Paradis
Secrétaire générale et trésorière



Nadine Lambert, vice-présidente responsable de la catégorie du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires



Line Beaulieu
Vice-présidente responsable de la catégorie des techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux



Guy Laurion
Vice-président responsable de la catégorie du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers



Dany Lacasse
Vice-président responsable des secteurs privés